Comment nous contacter ?

Notre service est ouvert de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

Par téléphone :

- Mme Lambotte Valériane, directrice : 0484/38.58.36
-Accompagnante : 0484/38.57.01
-Accompagnante : 0495/79.91.01

Par mail :

sa.trait.union@gmail.com

Pour de plus amples informations :

www.trait-d-union.net

Accès

Notre service est situé rue du Bambou, 9 à Uccle.

En bus : 48 – arrêt Decroly
74 – arrêt Uccle-stalle

En train : gare d'Uccle-Stalle (3 min. à pied)
gare de Forest-est (10 min. à pied)

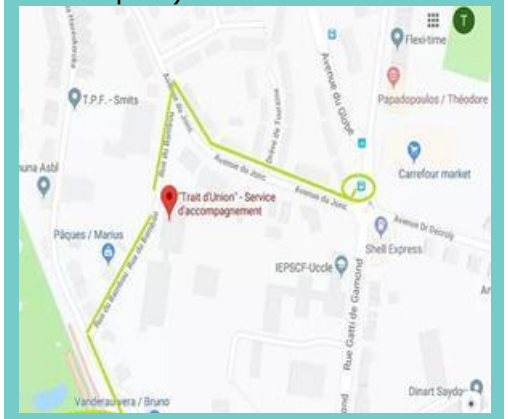

"Trait d'Union"

Service d'accompagnement

Pour personnes en situation de handicap

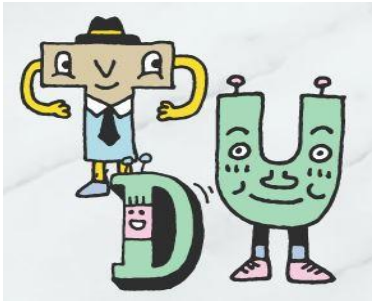

Phare
Personne Handicapée Autonomie Recherchée

Francophones Bruxelles

« Trait d'Union » est un service d'accompagnement agréé par la Cocof. Le service réalise des interventions psycho-sociales en région bruxelloise auprès de personnes en situation de handicap.

Pour qui ?

Le service accompagne des enfants, des adolescents et des adultes inscrits dans une problématique :
- de déficience mentale légère ou modérée,
- ou troubles du comportement et/ou troubles psychiques associés,
- ou troubles du spectre autistique.

Pour quoi ?

Nous accompagnons les bénéficiaires et leurs familles, ainsi que les professionnels actifs dans les situations, dans plusieurs domaines de vie : la famille, le/les milieux de vie, la scolarité, la formation, l'emploi ; et dans les démarches du quotidien.

« Trait d'Union » organise également des activités collectives ponctuelles (loisirs, sorties, événements…). Nous travaillons pleinement au cœur du « réseau bruxellois ».

Les missions

Conformément à la législation en matière d'accompagnement, nous avons structuré notre activité autour de trois axes :

1) La construction de « projets de vie » ou l'apport d'une « aide » à court ou plus long terme.
2) Un travail de guidance au cœur d'un « réseau », de structures « aidantes » ou d'interlocuteurs-clés.
3) L'organisation d'activités collectives : en l'occurrence, des loisirs occasionnels durant les congés scolaires.

Plus concrètement ?

Cela peut toucher cinq domaines de vie:

1) Un accompagnement auprès de la famille.

2) Un accompagnement autour de l'école et des structures d'accueil.

3) Un accompagnement autour de la formation et l'emploi.

4) Un accompagnement dans le quotidien du bénéficiaire.

5) Un accompagnement à une «ouverture au monde ».